

DOSSIER D'INSCRIPTION

ÎLE AUX ENFANTS

COMMUNE DE BRAIN SUR ALLONNES



Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance de l'enfant : Tranche d'âge : 3-6 ans 6-10 ans

Nom et prénom de la personne affiliant l'enfant :

Adresse exacte :

Tel domicile / / / / Portable / / / / Travail / / / /

Email :@.....

Numéro de sécurité sociale auquel l'enfant est rattaché :

Nom et numéro de la police d'assurance :

Nom et numéro de téléphone du médecin de famille :

Ecole Louis Dudé Niveau à la rentrée prochaine :

Ecole Saint Joseph

RÉGIME D'AFFILIATION

CAF

MSA Maine et Loire

N° Allocataire : Quotient familial :

Le quotient familial est **indispensable** pour définir le tarif journalier ou hebdomadaire dont vous pouvez bénéficier. **Le justificatif est obligatoire.** Dans le cas de non présence du justificatif, le tarif le plus haut sera appliqué.

COORDONNÉES DES PERSONNES HABILITÉES A REPRENDRE VOTRE ENFANT

Nom et prénom : Tél :

Nom et prénom : Tél :

PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES

Attestation CAF ou MSA

Photocopie de la carte vitale, carte de mutuelle

Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident

Vaccins

En cas de PAI ou de contre-indication médicale, la famille est tenue de nous transmettre l'ordonnance médicale.

PRÉSENCE

	HORAIRES DU MATIN 7h30 à 8h45 (une case par demi-heure)			HORAIRES DU SOIR 16h30 à 18h30 (une case par demi-heure)			
	7h30/ 8h	8h/ 8h30	8h30/ 8h45	16h30/ 17h	17h/ 17h30	17h30/ 18h	18h/ 18h30
LUNDI							
MARDI							
JEUDI							
VENDREDI							

Cochez la ou les cases correspondant à la présence de votre enfant à l'accueil périscolaire.
La facturation se fait par demi-heure.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père, mère ou tuteur de autorise les responsables de la commune de Brain sur Allonnes :

- A donner tous soins et/ou interventions nécessitées, de façon urgente, pour l'état de santé de mon enfant.
- Autorise les responsables de la structure à prendre et diffuser les images (vidéos, photos) de mon enfant

Seules les personnes habilitées de la mairie auront accès à vos données. Elles ne seront ni données ni vendues. Conformément à la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez avoir accès et rectifier les informations qui vous concernent en vous adressant à l'accueil périscolaire.

Fait à, le Signature du responsable de l'enfant

Fiche à retourner au secrétariat de mairie